

Catalogue des produits exclus

1. Produits dont la vente est interdite par la loi

En font notamment partie, entre autres, les armes interdites et les drogues illégales.

Exemples : couteaux papillons, couteaux déguisés sous la forme d'autres objets, points américains, matraques

Sont également concernés les produits dont la vente est soumise à des restrictions légales si les conditions légales ne sont pas remplies.

Exemple : médicaments sur ordonnance

2. Armes à feu et munitions

Sont comprises toutes les armes à feu, ainsi que les fusils à air comprimé, à gaz comprimé et les armes à ressort, si celles-ci nécessitent une autorisation lors de l'achat.

Exemples : carabines, pistolets, arbalètes, fusils à pompe nécessitant une autorisation, et pistolets de paintball

3. Répliques d'armes

Cela comprend aussi bien les imitations d'armes à feu très semblables aux originales, que les armes à feu neutralisées.

Exemples : fusils à pompe ou pistolets de paintball et armes de décoration (fusils, revolvers, pistolets) imitant de vrais fusils ou pistolets

4. Offres posant problème et touchant au domaine de l'érotisme

Sont considérés comme posant problème les supports, illustrations et autres contenus qu'un observateur alpha considérerait comme pornographique ou obscène.

Exemples : films pornographiques, présentations de produits exagérément explicites, fétiches posant problème (par ex. adultes en bébés, variantes bondage S-M extrêmes)

Sont également concernés les articles du domaine de l'érotisme représentant de sérieux risques durables pour la santé.

Exemples : instruments tels que cathéters et aiguilles de perfusion dont l'utilisation est prévue uniquement pour un personnel médical

5. Produits à caractère fasciste, raciste ou xénophobe, même s'ils ne représentent pas un délit

Cela vaut en particulier pour les articles exprimant une opinion nazi ou représentant le régime nazi de manière non critique, en le banalisant ou en le glorifiant.

Exemples : articles sur lesquels figurent des croix gammées ou des Sieg-runes, des drapeaux militaires du IIIe Reich (toutes versions confondues) des portraits et figurines de fonctionnaires et de soldats nazis, expressions pouvant poser problème (« Mit deutschem Gruß »)

6. Faux documents officiels

Cela comprend outre les imitations de documents officiels, également les certificats et autorisations falsifiés.

Exemple : vente de titres de docteur

7. Jeux de hasard interdits

Cela comprend tous les types de jeux de hasard publics pour lesquels l'autorité compétente n'a pas accordé l'autorisation de courtage et/ou d'organisation requise, en particulier si le jeu de hasard est négocié et/ou organisé sur internet.

Exemple : casinos en ligne, paris sur Internet, loterie via courtiers non-autorisés

8. Terrains extraterrestres et droits similaires

Cela comprend toutes les offres d'achat de terrains et droits similaires dans l'espace, car de telles transactions ne sont pas autorisées par la loi.

Exemples : terrains sur la Lune, baptiser une étoile

9. Prestations surnaturelles ou paranormales

Sont concernées les prestations dans le domaine ésotérique et de la magie, notamment celles promettant une aide à des problèmes psychologiques ou psychiques.

Exemples : offre de conseils ésotériques par téléphone, par chat ou par e-mail, prédictions, malédictions et conjurations

10. Produits potentiellement dangereux pour la santé

Sont notamment considérées comme problématiques les substances psychoactives proposées pour une consommation en tant que psychotrope.

Exemples : „Legal Highs“, „Herbal Highs“, „Research Chemicals“